

**Compte-rendu :**  
**sortie sur la tourbière du Gaschneyried**  
15 octobre 2004

*Parc naturel régional des Ballons des Vosges, 13/12/2004*

Cette sortie de terrain s'inscrit de la cadre de la gestion de la tourbière du Gaschneyried, pour laquelle des propositions de gestion sont formulées par l'Association de Pêche de la Vallée de Munster et son Président, M. Glee.

**Contexte foncier et maîtrise d'usage :**

Il s'agit d'une propriété de la commune de Munster sur la commune de Stosswihr, soumise au régime forestier (parcelles 49 & 55 de la forêt communale).

**Contexte milieux naturels :**

La tourbière s'étend sur 2,1 ha dont (carte ci-jointe) :

- 0,75 ha de complexe tourbeux : mosaïque de différents types de zones humides, différenciées par le type de végétation : haut marais, bas marais, tremblants. Certains secteurs sont colonisés par l'épicéa ;
- 0,16 ha de molinaie (dominance de molinie, graminée caractéristique des zones humides asséchées en été, traduisant donc un balancement de nappe) ;
- 0,1 ha de régénération naturelle d'épicéas, sous la forme essentiellement de deux bouquets, au niveau de bourrelets plus secs ;
- 1,1 ha de saulaies et aulnaies, en périphérie de la tourbière essentiellement, secondairement en bordure du ruisseau médian de la zone tourbeuse.

La tourbière est concernée par le site natura 2000 des Hautes Vosges. Dans ce cadre, le Parc des Ballons devra proposer des objectifs de gestion de cette zone humide, en concertation avec les élus, la commune et usagers du site.

**Contexte espèces :**

Belle population de truite fario atlantique (souche locale). Il s'agit d'une population isolée, qui alimente le bassin aval : cette situation est rare sur le massif (population « perchée »).

La zone est également fréquentée par la grenouille rousse, le crapaud commun, la salamandre et le triton alpestre. En avril, de nombreuses pontes de grenouilles sont recensées sur le site.

Insectes à étudier, zone de reproduction de libellules.

**Argumentaires en faveur d'une intervention humaine sur la tourbière :**

- la tourbière a vraisemblablement été pâturée ou fauchée comme de nombreuses autres zones humides : il ne s'agit donc pas d'un écosystème « vierge » ;
- le maintien d'un milieu ouvert est favorable aux insectes en général, notamment aux larves aquatiques, sources de nourriture pour les truites présentes sur la zone.

**Etaient présents :** M. Georges et adjoints de Munster, M. Glee (Association de Pêche), M. Herbrecht & Reininger (Conseil Supérieur de la Pêche), M. Ritter (ONF), Fabien Dupont (PNRBV)

### **Relevé de décision :**

Les personnes présentes s'accordent sur le principe de favoriser la conservation d'un milieu ouvert sans toutefois intervenir de façon trop marquée, en l'absence de donnée précise sur la tourbière.

C'est pourquoi il est proposé de (cf schéma ci-joint) :

- ⇒ éliminer les petits épicéas colonisateurs (< 10 cm de diamètre à 1,3m de hauteur) pour limiter la recolonisation de cette espèce sur la tourbière dans la partie amont
- ⇒ ouvrir la ripisylve (saulaie) sous la forme de petites trouées réparties de part et d'autre du ruisseau afin de favoriser la mise en lumière de la rivière
- ⇒ entretenir la tourbière selon ces deux principes, tous les 2 ou 3 ans environ
- ⇒ ne pas intervenir ni en bordure de piste forestière pour conserver un écran arboré et limiter ainsi la fréquentation du site, ni en aval de la tourbière pour conserver une zone évoluant naturellement, sans intervention humaine

### **Premiers principes retenus concernant les travaux :**

- ⇒ l'Association de Pêche prévient le CSP, l'ONF et la commune de Munster préalablement à tous travaux (15 jours avant)
- ⇒ les bouquets de saule et arbres isolés sont repérés préalablement avec l'ONF et la commune ; il est rappelé qu'en forêt soumise, seul l'ONF est habilité à désigner les arbres à couper
- ⇒ les travaux sont réalisés en octobre, période la moins dérangeante pour la faune (après la reproduction des amphibiens, des oiseaux et avant la reproduction des truites).